République Française
Département PUY DE DOME
COMMUNE DE MONTFERMY

Procès-verbal de séance

Séance ordinaire du 9 juin 2023

L'an 2023 et le 9 juin à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie sous la présidence de M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire.

<u>Présents</u>: M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire, Mmes: CHARRETON Amandine, CHAUVY Christiane,

MM: CONDAT Daniel, LEMAITRE Guy, POURTIER Stéphane, ROBERT Claude

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ARNAUD Daniel à M. POURTIER Stéphane, FAURE Pascal

à Mme CHAUVY Christiane

Absent(s): Mme CHABERT Nadège, M. NOALHAT Alexandre

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal: 11

Présents: 7

<u>Date de la convocation</u> : 26/05/2023 <u>Date d'affichage</u> : 30/05/2023

A été nommé(e) secrétaire : Mme Christiane CHAUVY

Ordre du jour de la séance

ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU SCRUTIN MAJORITAIRE

Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du 6 mai 2023._ Adopté à l'unanimité.

Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

M. le maire rappelle que le conseil est réuni pour élire les Grands Electeurs qui éliront à leur tour les sénateurs.

Pour la commune de Montfermy, il s'agit d'élire un délégué titulaire et trois délégués suppléants.

M. le maire expose que le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Messieurs Guy LEMAÎTRE, Claude ROBERT, Stéphane POURTIER et Madame Amandine CHARRETON.

Puis, il rappelle les différentes conditions d'éligibilité.

Se portent candidats:

- Titulaire: M. Vladimir LONGCHAMBON
- Suppléants: Messieurs CONDAT Daniel, POURTIER Stéphane et Madame Amandine CHARRETON

Election du délégué titulaire :

Dès la fin des votes, le bureau procède au dépouillement : 9 bulletins – 0 bulletin nul ou blanc – 9 suffrages exprimés – 9 voix pour M. Vladimir LONGCHAMBON - la majorité absolue est de 5.

M. LONGCHAMBON Vladimir, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales et accepte le mandat.

Election des délégués suppléants :

Dès la fin des votes, le bureau procède au dépouillement : 9 bulletins – 0 bulletin nul ou blanc – 9 suffrages exprimés – la majorité absolue est de 5.

Ont obtenu : M. CONDAT Daniel (9 voix), M. POURTIER Stéphane (9 voix) et Mme CHARRETON Amandine (8 voix).

Messieurs et Mesdames CONDAT Daniel, POURTIER Stéphane et CHARRETON Amandine ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales et acceptent leur mandat.

Divers.

101 101

苜

Les prochaines séances du conseil municipal sont fixées :

- Le samedi 1^{er} juillet 2023 à 10 heures
- Le vendredi 8 septembre 2023 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 h 30

Montfermy, le 12 juin 2023 **Le Maire**,

Vladimir LONGCHAMBON

Le secrétaire,

Christiane CHAUVY

Publication le :